



## CHSCT EXTRAORDINAIRE 2/12/2013



Le 2 décembre 2013, les élus CHSCT se retrouvent en salle des commissions pour délibérer sur la demande des syndicats FO et SNFOCOS d'une expertise concernant l'accueil global sur Gibbes. Après lecture, par les élus FO-SNFOCOS, de leur délibération conformément à la procédure, nous faisons part de notre déclaration au président du CHSCT ainsi qu'au groupe FO-SNFOCOS explicitant notre positionnement contre cette expertise (déclaration au verso).

Après avoir procédé au vote : 3 voix pour FO-SNFOCOS et 3 voix contre CGT-UGICT, la demande d'expertise étant bloquée puisqu'aucune majorité ne s'est dégagée, la secrétaire FO du CHSCT interpelle le président du CHSCT représentant la Direction pour solliciter son vote.

Nous noterons au passage le caractère totalement inédit et opportuniste de cette démarche. D'ailleurs, pour empêcher tout abus de pouvoir de l'employeur, la réglementation du travail n'autorise pas ce type de manœuvre.

Après une courte interruption de séance, le président du CHSCT, parti se renseigner, confirme en instance que cela n'est pas règlementaire.

La CGT et l'UGICT soutiennent que ladite **expertise est non conforme à ce jour à l'intérêt du personnel** et servirait essentiellement l'intérêt de l'employeur car :

- **elle servirait, dans le contexte, à étrangler la mobilisation** débutée en mai 2012 par un mouvement de grève unitaire des prestations et du social qui demandait entre autre le retrait de l'accueil global. Mobilisation prolongée depuis lors par le social, à travers diverses modalités : temps forts de grève, pétitions, délégations, afin de dénoncer le caractère néfaste et inadapté de l'accueil global tel qu'il est mis en place.

N'en déplaise à la Direction, et contrairement à ce qu'elle prétend, les collègues de travail des prestations comprennent ce mouvement et sont majoritairement contre le projet accueil global, des pétitions massivement signées par les TC PF du Nord et du Centre l'attestent et seront prochainement remises à la Direction.

- **elle permettrait, encore, à la Direction de se défausser et de gagner du temps**, preuve en est la réponse donnée aux grévistes (travailleurs sociaux et SMS) reçus le 26/11/2013 « *nous attendons les conclusions de l'expertise sur l'accueil global* » alors que l'expertise n'était ni votée, ni lancée ...

D'ailleurs, si la Direction tenait réellement compte des expertises, elle aurait du suivre les préconisations des rapports IRCAF (2010) et SYNDEX (2011) qui démontraient le lien entre l'organisation du travail et la souffrance grandissante des salariés.

Cette expertise n'aura donc pas lieu et ne laissera donc pas la possibilité à la Direction de se raccrocher à ce prétexte pour « noyer le poisson » et ainsi ne pas répondre aux revendications des salariés.

**Nous exigeons un vrai cadre de négociation sur la problématique de l'accueil pour janvier 2014 et le retrait pur et simple de ce projet.**

## Déclaration des élus CGT et UGICT au CHSCT Extraordinaire du 2/12/2013

Les élus CGT et UGICT-CGT au CHSCT prennent acte de la demande de réunion extraordinaire du CHSCT au cours de laquelle un vote relatif à la désignation d'un expert sur le projet expérimental de l'accueil global sur Gibbes a été demandé par les élus FO et SNFOCOS au CHSCT .

Vous ne pouvez ignorer la détermination des TS et des SMS qui expérimentent ce projet d'accueil depuis plus d'un an et contre lequel ils se mobilisent fortement depuis plusieurs semaines.

Les élus au CHSCT vous avaient d'ailleurs fait part de leurs plus grandes réserves concernant la mise en place de cet accueil et s'étaient prononcés défavorablement sur ce projet par 3 voix contre (CGT) et une abstention (FO) ... Abstention justifiée par l'attente des résultats de l'expérimentation.

Un an après, le bilan de cette expérimentation est catastrophique, ce projet n'apporte aucune plus-value tant sur les conditions de travail des salariés que sur les conditions d'accueil du public.

Aujourd'hui, ce personnel gréviste s'est longuement exprimé sur ce sujet et a démontré le caractère néfaste de cette expérimentation, arguments à l'appui.

N'est ce pas là, la meilleure des expertises ??

Rappelons également que la Direction a en sa possession 2 rapports d'expertise; Ircaf suite aux saisines des travailleurs sociaux des 15-16<sup>ème</sup> et des 02-03<sup>ème</sup> arrondissements en 2009 et Syndex suite aux saisines des TCPF en 2011.

Les conclusions de ces 2 rapports sont accablantes pour la Direction et convergent pour mettre en exergue la dégradation des conditions de travail quels que soient les métiers, le manque de moyens, la perte de sens de nos métiers et le caractère pathogène de l'actuelle organisation de travail.

Ces conclusions ont également été en partie confirmées par le rapport de Géométrie Variable, expertise à l'initiative de la Direction qui a été comme le prévoit la loi, dans l'obligation d'ouvrir des négociations sur les RPS.

La Direction aurait déjà du tenir compte des préconisations des cabinets d'expertise dès la restitution des premiers rapports et soumettre aux élus CHSCT un plan d'action.

Non seulement, elle n'en a pas tenu compte mais pire, elle s'obstine à expérimenter de mauvais projets pour les salariés et les allocataires (ex: accueil global), à mettre en place de nombreux groupes de travail qui servent de prétexte à un pseudo dialogue et dans lesquels le personnel participant est méprisé puisque la Direction ne tient jamais compte de son avis.

Aujourd'hui, le vote pour une énième expertise n'aurait pour effet que de permettre à la Direction de botter en touche sur les revendications des grévistes en se raccrochant aux conclusions de ce rapport et donc de reporter aux calendes grecques une décision qui pourrait être immédiate quant au retrait de ce projet catastrophique .

Le personnel gréviste (AS et SMS) encore fortement mobilisé avec plus de 53% de grévistes le 26/11 a de nouveau montré toute sa détermination, le temps presse et ces salariés ne peuvent plus attendre après un an d'expérimentation d'un projet sur l'accueil dont on mesure aujourd'hui les conséquences catastrophiques tant pour les salariés concernés que pour les allocataires.

Pour toutes ces raisons, les élus CGT et UGICT-CGT ont décidé de voter contre cette expertise.